



**CAHIER DES RÉOLUTIONS**

**2021-2022**

**Légende:**

ex.: réunion se tenant en juin 2022, la 2e de cette année-là, résolution portant sur les finances, la 4e résolution de l'année pour les finances, la 15e résolution en tout

**Code:**

Année	Mois de l'année	# de la réunion	Référence	# résolutions	catégorie	# résolution	année
22	6	2	F	4		15	

Une résolution touchant plus d'une catégorie sera répertoriée dans la plus importante

**ACT - Actualisation:** toute résolution touchant les travaux de comités actualisation, que ce soit pour des trousse de formations ou pour des textes d'ateliers.

**COM - Comités de travail:** toute résolution touchant la formation d'un comité de travail, son mandat, etc. à l'exception du comité finances que l'on retrouve dans la section finance

**C - Contrats:** toute résolution ayant trait à une entente, contrat entre le ROEQ et d'autres organismes, institutions

**COR - Congrès d'orientation:** décisions prises lors du congrès d'orientation

**D - Divers:** les inclassables

**F - Finances:** toute résolution ayant un impact au plan financier

**N - Nomination:** toute résolution ayant trait à la nomination d'une personne pour une responsabilité donnée

**PER - Permanence:** toute résolution ayant un impact sur la répartition de tâches contrat de travail, etc.

**PR - Programme:** toute résolution touchant le programme: son contenu, la manière de le donner, son développement, les formations, le matériel utilisé, le perfectionnement des animatrices-formatrices etc.

**R- Représentations:** toute résolution ayant trait à des représentations auprès des instances gouvernementales, d'autres organismes au Québec ou d'ailleurs, participation à des colloques, congrès, médias, etc.

**REF- Référence :** toute résolution ayant à trait à des documents de référence.

**SUB- Subvention:** toute résolution ayant trait à des demandes de subventions

**VIS-Visibilité :** toute résolution ayant à trait à la visibilité du ROEQ

Si n'est pas réunion régulière = Sp (spéciale) et si virtuelle ajout d'un « v » Ex : Spv

\* Résolution retirée ou modifiée \* référence suit

## Sommaire

---

<b>ACT - Actualisation.....</b>	<b>4</b>
<b>C - Contrats.....</b>	<b>8</b>
<b>COM – Comités.....</b>	<b>9</b>
<b>COR - Congrès d'orientation.....</b>	<b>14</b>
<b>D - Divers.....</b>	<b>15</b>
<b>F - Finances.....</b>	<b>22</b>
<b>N - Nominations .....</b>	<b>28</b>
<b>PER - Permanence.....</b>	<b>40</b>
<b>PR - Programme.....</b>	<b>43</b>
<b>R - Représentations .....</b>	<b>53</b>
<b>REF - Référence.....</b>	<b>54</b>
<b>SUB - Subvention .....</b>	<b>57</b>
<b>VIS - Visibilité .....</b>	<b>59</b>

## ACT - Actualisation

---

21-05-1

ACT-1-11

### PRÉSENTATION DES RENCONTRES POSTATELIERS LORS DES ATELIERS POUR ENFANTS ET POUR ADULTES

Considérant :

- les travaux effectués par le comité avis juridique;
- l'importance de donner une information juste et en concordance avec l'avis juridique et les façons de faire d'ESPACE;
- que les formatrices-formateur ESPACE ont été consultées et on fait consensus sur ledit document;

Nathalie Leduc propose d'adopter les modifications suivantes :

#### Atelier enfant primaire - Tous les cycles

Au début de l'atelier, remplacer : « Aussi, à la fin de l'atelier, vous pourrez venir parler à Francine, Odette ou à moi si vous le souhaitez. Si vous avez des questions ou des choses à nous dire nous trouverons un endroit tranquille pour se parler. »

Par : « Aussi, à la fin de l'atelier, vous pourrez venir parler à Francine, Odette ou moi, si vous le souhaitez. Si vous avez des questions ou des choses à nous dire, nous resterons disponibles pour se parler. »

À la fin de l'atelier, remplacer : « Nous avons presque fini l'atelier. Voici un aide-mémoire pour vous rappeler les droits que tout le monde a et les stratégies possibles en cas de problème. »

Encadré gris qui dit : « Expliquer aux enfants comment elles-ils peuvent vous rejoindre en cas de besoin (téléphone, répondeur, etc.). »

« Si vous avez une question, un problème ou si vous voulez simplement parler, vous pouvez venir rencontrer l'une d'entre nous. »

Par : « Nous avons presque fini l'atelier. Voici un aide-mémoire pour vous rappeler les droits que tout le monde a et les stratégies possibles en cas de problème. »

Encadré gris : « Nommer aux enfants les ressources qui se retrouvent sur votre aide-mémoire. Vous pouvez également nommer les ressources disponibles dans le milieu visité (TES, psychologue, etc.).

« Si vous avez des questions, des commentaires ou si l'atelier vous a fait penser à une situation et que vous avez envie de nous parler, vous pourrez le faire. On pourra vous parler ici ou à l'extérieur de la classe. » »

Dans l'encadré gris:

Remplacer : « Dire aux enfants à quel local se rendre pour rencontrer l'animatrice-animateur de leur choix et expliquer le fonctionnement. »

Par : « Expliquer aux enfants votre façon de faire concernant le déroulement des rencontres postatelières. Au besoin, vous réferez à la section *Trucs d'animation*, 10. »

Enlever le mot « individuelles » dans le texte « rencontres individuelles postatelières .»

#### Atelier enfant – Préscolaire

À la fin de l'atelier préscolaire, jour 2, remplacer : « Maintenant, Evelina, Jenny, et moi allons rester un peu pour parler avec toi. Si tu en as le goût, tu peux venir parler à l'une d'entre nous de ce que tu as appris, si tu as une question, un problème, ou si tu veux simplement parler. Tout le monde peut venir nous voir. En attendant votre tour, vous pouvez faire un dessin que vous avez envie de faire suite à l'atelier ESPACE. Vous pourrez soit le garder, soit le donner à ESPACE. »

Par : « Maintenant, Evelina, Jenny et moi allons rester un peu pour parler avec toi. Si tu veux, tu peux venir parler à l'une ou l'un d'entre nous de ce que tu as appris, si tu as une question ou si l'atelier t'a fait penser à une situation. Tout le monde peut venir nous voir.

À la fin de l'atelier préscolaire, jour 3, remplacer : « C'est la dernière fois qu'Evelina, Jenny et moi venons te voir. Si tu en as le goût, tu peux venir parler à l'une d'entre nous de ce que tu as appris ou des personnes avec qui tu te sens bien, si tu as une question, un problème, ou si tu veux simplement parler. Tout le monde peut venir nous voir. En attendant votre tour, vous pouvez faire un dessin que vous avez envie de faire suite à l'atelier ESPACE. Vous pourrez soit le garder, soit le donner à ESPACE. »

Par : « C'est la dernière fois qu'Evelina, Jenny et moi venons te voir. Si tu veux, tu peux venir parler à l'une ou l'un d'entre nous de ce que tu as appris, si tu as une question ou si l'atelier t'a fait penser à une situation. Tout le monde peut venir nous voir.

En attendant ton tour, tu peux dessiner quelque chose qui te fait penser à l'atelier ESPACE. Tu pourras le garder ou le donner à ESPACE. »

#### Atelier de base - Personnel éducatif scolaire

P.10, Généralités touchant tous les niveaux, remplacer :

- « Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir rencontrer une personne de l'équipe d'animation suite à l'atelier. »
- Rencontres postateliers, sur base volontaire, pour les enfants qui le désirent.

Par :

- « Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir poser des questions ou vérifier leur compréhension des notions vues en atelier avec une personne de l'équipe d'animation.
- Rôle de l'animatrice-animateur : Dans le cas où il y aurait des confidences nécessitant un suivi, l'animatrice-animateur devient le lien entre l'enfant et les ressources du milieu.
- Les rencontres se feront à la vue de la-du titulaire (corridor, coin de la classe...)
- Ajouter un encadré gris : « Au besoin, expliquer : Les membres de l'équipe d'animation ne peuvent pas prendre la responsabilité des enfants qui leur seraient confiée, que ce soit pendant ou à la fin de l'atelier. La prise en charge des élèves relève du personnel de l'école. Pour cette raison, la-le titulaire doit rester avec son groupe et les animatrices-animateurs ne peuvent pas s'entretenir 'en privé' dans un local avec un enfant. » »

P.9, durant l'atelier, remplacer :

- « Prévoir le matériel pour le dessin et le texte suite à l'atelier pendant la période de rencontres individuelles.
- Prévoir le matériel pour le dessin et le texte suite à l'activité postatelier. »

Par :

- « Prévoir le matériel pour le dessin et le texte en vue de l'activité postatelier. »

**Atelier destiné aux parents**

**P.10, section 3.1.1 Parents du PRÉSCOLAIRE, jour 2, remplacer :**

- « Rencontres individuelles pour les enfants qui le veulent, avec l'animatrice ou l'animateur de leur choix. Le but des rencontres est de recevoir les commentaires des enfants suite à l'atelier, faire de la révision et de la référence au besoin auprès des parents ou d'autres ressources d'aide. »

**Par :**

- « Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir poser des questions ou vérifier leur compréhension des notions vues en atelier avec une personne de l'équipe d'animation.
- Rôle de l'animatrice-animateur : Dans le cas où il y aurait des confidences nécessitant un suivi, l'animatrice-animateur devient le lien entre l'enfant et les ressources du milieu.
- Les rencontres se feront à la vue de la-du titulaire (corridor, coin de la classe...) »

**P.10, section 3.1.1 Parents du PRÉSCOLAIRE, jour 3, remplacer :**

- « Rencontres individuelles. »

**Par :**

- « Période de questions et de révision comme au jour 2. »

**P.11, pour les parents du PRIMAIRE, principaux éléments de l'atelier primaire, remplacer :**

- « Période de rencontres individuelles et d'activités »

**Par :**

- « Période de questions et de révision »

**P.11, pour les parents du PRIMAIRE, section *contenu*, remplacer :**

- « Rencontres individuelles pour les enfants qui le veulent, avec l'animatrice ou l'animateur de leur choix : permettre aux enfants de donner leurs commentaires, faire de la révision et de la référence au besoin, auprès des parents ou d'autres ressources. »

**Par :**

- « Sur base volontaire, les enfants sont invités à venir poser des questions ou vérifier leur compréhension des notions vues en atelier avec une personne de l'équipe d'animation.
- Rôle de l'animatrice-animateur : Dans le cas où il y aurait des confidences nécessitant un suivi, l'animatrice-animateur devient le lien entre l'enfant et les ressources du milieu.
- Les rencontres se feront à la vue de la-du titulaire (corridor, coin de la classe...) »

**Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.**

**21-10-2**

**ACT-2-72**

**PROCESSUS D'ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS**

**Lyne Bellerose propose le processus suivant :**

- 1- Écriture des demandes d'actualisation par l'équipe d'animation ESPACE. La demande d'actualisation doit provenir d'un consensus de l'ensemble de l'équipe d'animation et non d'un seul individu.
- 2- Envoi des demandes d'actualisation à la coordonnatrice au programme.

- 3- Analyse des demandes d'actualisation par le comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, en tenant compte des commentaires des organismes. Le comité recommande d'accepter avec ou sans modifications ou de refuser la demande.
- 4- Présentation par Google Drive aux organismes les différentes demandes d'actualisation. Les organismes qui le désirent peuvent inscrire des propositions de commentaires au besoin, 1 personne par organisme.
- 5- Le comité prépare la version finale.
- 6- Présentation des demandes d'actualisation avec ou sans modification, ou refus de la demande à la collective du ROEQ et adoption des actualisations par celle-ci.

**Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.**

## C - Contrats

---

## COM – Comités

---

21-10-2

COM-1-63

### DISSOLUTION DU COMITÉ PANDÉMIE

Considérant :

- la fin du confinement au Québec ;
- la nature temporaire de ce comité ;
- que la majorité des membres de la Collective ont nommé que les guides entourant le jeu *Futuravaille : ensemble conte la violence !* ne sont pas nécessaires ;
- la recommandation du comité pandémie quant à sa dissolution ;
- les discussions en Collective ;
- 

Hélène Lepage propose la dissolution du comité pandémie.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée au consensus.

21-10-2

COM-2-64

### MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ PONCTUEL LOGISTIQUE RENCONTRE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS ESPACE

Considérant :

- la demande des membres, lors du congrès d'orientation 2021 ;
- que le comité a pour objectifs de créer des lieux d'échanges et de réseautage ou offrir de la formation continue de type « *communauté de pratique* » ;

Martine Ouellette propose le mandat et la composition suivante :

#### MANDAT

Le comité a pour mandat de faire un état de situation pour la Collective incluant

- de proposer un fonctionnement pour les rencontres des animatrices et animateurs (virtuelle, présentielle, etc.) ;
- d'explorer les moments possibles, dont la possibilité d'ajouter une journée au congrès régulier ;
- d'évaluer un budget nécessaire à l'activité ;
- de proposer la personne ou les personnes responsable(s) (animatrices elles-mêmes, personne responsable) pour coordonner et organiser ce comité;

Pour ce faire, le comité pourra :

- Faire un sondage auprès des organismes ESPACE pour connaître les thèmes intéressants à aborder.

#### COMPOSITION

- La coordination du ROEQ
- Deux personnes impliquées à ESPACE

- Une animatrice d'expérience

La coordonnatrice du ROEQ coordonnera le comité.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

COM-3-67

### MODIFICATIONS AUX COMPOSITIONS ET MANDATS DES COMITÉS DU ROEQ

Considérant :

- les décisions du congrès d'orientation 2021 ;
- les discussions en Collective ;
- l'évaluation effectuée par la permanence quant aux comités de travail, leur composition et leur mandat;
- la volonté de favoriser une participation de toutes et tous aux comités de travail ;
- la volonté d'arrimer les mandats des comités de travail et leur composition avec les besoins réels et les travaux attendus ;

Judith Forget propose les modifications suivantes dans la composition des comités actuels au ROEQ :

- Comité actualisation des ateliers destinés aux adultes : Remplacer animatrice ou animateur ESPACE pour le terme « animatrice d'expérience » et ajout d'animatrice d'expérience substitut.
- Comité actualisation des ateliers pour enfants : Remplacer animatrice ou animateur ESPACE pour le terme « animatrice d'expérience » et ajout d'animatrice d'expérience substitut.
- Comité enjeux sociopolitiques : Remplacer le titre du poste de la représentante à la Table et au RQ-ACA pour la nouvelle appellation d'agente de liaison aux dossiers politiques.
- Comité recherche : Remplacer le mot « coordonnatrice » pour « coordination du ROEQ », ajouter le terme « expérience » pour les animatrices et rayer « ayant une solide expérience ».
- Comité remaniement des ateliers pour adultes : Remplacer animatrice ou animateur ESPACE pour le terme « animatrice d'expérience » et ajouter « ayant de l'expérience en animation auprès des adultes. »
- Comité Premières Nations : Remplacer animatrice ou animateur ESPACE pour le terme « animatrice d'expérience » et ajouter « ayant animé toutes les formes d'ateliers dans un ou plusieurs milieux autochtones. »

Et la modification suivante au mandat et à la composition du

- Comité visibilité : Ajouter au mandat « réagir à l'actualité en matière de droits des enfants et de prévention de la violence » et enlever « établir des messages courts que les membres du ROEQ pourront utiliser, notamment sur les médias sociaux.» Ajouter que la coordination aux communications et innovations coordonne ce comité et enlever « deux animatrices ou animateurs certifiés » pour le remplacer par « trois personnes impliquées à ESPACE. »

Suivant la nouvelle description des postes au sein du ROEQ, ajouter la tâche « établir des messages courts que les membres du ROEQ pourront utiliser, notamment sur les médias sociaux » à la description de tâches de la coordination aux communications et innovations.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

Il n'y a pas de changement au comité ponctuel de création nouveaux outils de prévention destinés aux enfants pas de changement.

21-10-2

COM-4-69

**COMPOSITION DU COMITÉ CONTENU POUR LE CONGRÈS D'ORIENTATION 2022**

Considérant :

- que ce comité doit être suffisamment diversifié pour représenter les points de vue et les intérêts de tous les organismes
- que le comité doit être composé d'un nombre suffisant pour être efficace;
- que le comité contenu du congrès d'orientation 2021 à évaluer que 4 personnes étaient un nombre idéal;

Il est proposé par Alexandre Gaudreault que le comité contenu soit composé de 4 personnes et que ces personnes soient:

- 3 personnes impliquées à ESPACE de différents organismes et idéalement l'une d'elles devraient être administratrice. Il serait intéressant qu'une de ces personnes proviennent de l'organisme hôte.
- La coordonnatrice du ROEQ.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

COM-5-94

**COMITÉ PONCTUEL SUIVI DE LA FORMATION À LA COLLECTIVE : MANDAT ET COMPOSITION**

Considérant :

- les discussions ayant eu lieu à la Collective;
- la formation « Rôle des administratrices », de Luc Samama;
- le sondage suite à la formation pour la Collective de Luc Samama, le 1er décembre 2021;

Martine Ouellette propose la création d'un comité temporaire pour l'organisation d'une discussion sur les suivis et thèmes qui sont ressortis lors du sondage suivant la formation du 1er décembre 2021 sur les rôles et responsabilités des administratrices-administrateurs.

**Mandat :**

Déterminer le lieu, moment et ressource nécessaire pour faire la discussion.

Écrire un état de situation sur les éléments à discuter, entre autres :

- Les rôles de la Collective et des autres instances : Évaluer et mieux déterminer les rôles de toutes et tous : Collective, comités, permanence, représentantes ou représentant des organismes;
- La délégation de prises de décisions envers des instances autres que la Collective;
- Les sujets devant être abordés en Collective ou non.

**Composition:**

- deux administratrices-administrateurs;
- une permanente du ROEQ.

La coordination est exercée par une administratrice ou un administrateur.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée au consensus.

22-02-3

COM-6-96

**COMITÉ TEMPORAIRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE : MANDAT ET COMPOSITION**

Considérant :

- les discussions ayant eu lieu à la Collective;
- les discussions et recommandations de la permanence suite au lac-à-l'épaule de la permanence 2021;
- la formation « Rôle des administratrices », de Luc Samama, suivi le 1er décembre 2021;
- que le ROEQ n'a pas fait d'exercice de planification stratégique depuis plus de quinze ans;

Nathalie Leduc propose la création d'un comité temporaire pour l'organisation de la planification stratégique, ce comité a pour mandat:

- Trouver une ressource externe;
- Établir les balises pour les consultations;
- Planifier et organiser les rencontres de consultation sur la planification stratégique;
- Faire le lien entre la ressource et la Collective.

**Composition:**

- deux administratrices-administrateur;
- une permanente du ROEQ.

Le comité débutera ses travaux en septembre 2022.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

COM-7-107

**COMITÉ PONCTUEL RÉFLEXION SUR LE PRÉSCOLAIRE : NOMINATIONS**

Considérant :

- la démission d'une membre ;
- l'intérêt de cette personne;

Nathalie Lafleur propose que Anick Gosselin (animatrice d'expérience, ESPACE Chaudière-Appalaches), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, Lyne Bellerose (animatrice d'expérience, ESPACE Centre-du-Québec) et Alexandre Gaudreault (formateur, ESPACE Gaspésie-les-îles), dont les mandats viendront à échéance en octobre 2024, se joignent à la coordonnatrice au programme pour former le comité ponctuel réflexion sur le préscolaire.

Cette résolution rend caduque la résolution 20-02-2 PR-7-75 *Comité ponctuel réflexion sur le préscolaire : nominations*.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

COM-8-108

**COMITÉ PONCTUEL CRÉATION D'OUTILS DE PRÉVENTION DESTINÉS AUX ENFANTS : NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 21-02-3 COM-2-105 *Comité ponctuel création d'outils de prévention destinés aux enfants : Mandat et composition*;
- la démission de Julia Bosquin (animatrice ESPACE Centre-du-Qc);
- la démission de Laurie Murphy (animatrice ESPACE GIM);
- l'intérêt démontré par ces personnes;

Lyne Bellerose propose que Mylène Beaulieu (ESPACE Côte-Nord) et Cathy Robidoux Curado (ESPACE Suroît) , dont les mandats viendront à échéance en octobre 2023, se joignent à Gabrielle Roberge-Chabot (animatrice d'expérience ESPACE Chaudière-Appalaches), à Audrey Petit (animatrice d'expérience à ESPACE Abitibi-Est), dont les mandats viendront à échéance en octobre 2022, à Jade Loïselle (animatrice ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023 et à la coordonnatrice aux communications et innovations pour compléter le comité ponctuel *création d'outils de prévention destinés aux enfants*.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

## COR - Congrès d'orientation

---

## D - Divers

---

21-05-1

D-1-1

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES 16-18-23-25 FÉVRIER 2021

Stéphanie Martin propose d'adopter le procès-verbal de la réunion des 16-18-23-25 février 2021 avec les modifications suivantes :

- Page 4 : retirer les mots barrés « une mise à jour »;
- Page 31, paragraphe ESPACE région de Québec : changer « de » pour « deux » et retirer « pour la Capitale-Nationale » et retirer « 9 500\$ ont été obtenus »;
- Page 39 : ajout de « ESPACE Chaudière-Appalaches » après Virginie Herrsher;
- Page 41 : Retirer les commentaires en vrac et répétés en haut de la page;
- Page 46, point 21.1, 3<sup>e</sup> paragraphe : changer « 2020 » pour « 2021 » après février;
- Page 46, point 21.1, dernier paragraphe : reformuler pour « La rencontre des formatrices-formateurs se déroulera sur deux journées et demie dont deux demies-journées de formation et il restera une demie journée à prévoir. » ;
- Page 62, 4<sup>e</sup> tiret se lit désormais ainsi : « Quand les deux personnes ont exprimé leur accord » pour « Quand les deux personnes sont d'accord » parce que plus simple, plus compréhensible. Réponse : Non, il faut que ce soit « exprimé son accord », car ce n'est pas parce que tu ne dis rien que tu donnes ton accord, dans la base du consentement il y a l'expression du consentement;
- Page 70, deux premiers paragraphes fusionnés pour se lire ainsi : À l'automne 2020, le comité visibilité se demandait s'il relançait, ou non, la campagne #ÉcoutonsNosEnfants ou s'il y avait d'autres besoins rendus à ce stade de la situation de pandémie. Il a donc proposé la création d'un comité qui aurait pour mandat de se pencher spécifiquement sur ces questions et voir les actions possibles. En octobre 2020, le comité pandémie a donc été mis sur pied. Cependant, le comité visibilité a eu de la difficulté à comprendre le mandat de ce nouveau comité versus le sien.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

D-2-2

### COLLECTIVE DE MAI 2021 EN VIRTUEL

Considérant :

- la pandémie liée à la COVID-19;
- les consignes sanitaires privilégiant le télétravail;
- l'incertitude quant à la 3<sup>e</sup> vague et à la réouverture des lieux publics ainsi que la possibilité de se rassembler;

Martine Ouellette propose d'entériner la décision du comité exécutif prise le 23 septembre 2020 à l'effet que la réunion de Collective de mai 2021 se tienne en virtuelle plutôt qu'en présentiel.

Appuyée par Hélène Lepage. Adopté à l'unanimité.

21-05-1

D-3-3

**CONGRÈS 2021 EN VIRTUEL**

Considérant :

- la pandémie liée à la Covid-19 ;
- le contexte québécois actuel : distanciation physique, interdiction des rassemblements, fermeture des lieux publics non essentiels, etc. ;
- la fermeture de plusieurs régions, qui sont encore en zone rouge;
- l'incertitude quant à la 3<sup>e</sup> vague et à la réouverture des lieux publics ainsi que la possibilité de se rassembler ;
- les démarches d'ESPACE Abitibi-Est avec la Santé publique de leur région pour voir les alternatives et les possibilités;

Nathalie Leduc propose d'entériner la décision du comité exécutif prise le 30 mars 2021 à l'effet que le congrès d'orientation 2021 soit tenu en virtuel plutôt qu'en présentiel. La portion concernant les modes de gestion sera abordée comme convenu précédemment lors du congrès 2022.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

D-4-23

**ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021 DU ROEQ**

Josée Faucher propose l'adoption du rapport d'activité 2020-2021 du ROEQ.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

D- 5-24

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2021 -2022 DU ROEQ**

Stéphanie Martin propose l'adoption du plan d'action 2021-2022, en incluant les changements suivants :

Ajout du point 1.4 « créations de nouveaux outils destinés aux enfants » et la correction de la date pour le dévoilement de la recherche évaluative, en 2022.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

D-6-33

**MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, ARTICLE 3, DÉFINIR MEMBRE DE SOUTIEN : PRÉCISIONS**

**Considérant :**

- les discussions en Collective;
- le besoin de clarifier l'article 3.2.3 alinéa A, ce qu'est une individu ou un individu « extérieur » au ROEQ;

Isabelle Picard propose d'ajouter à l'article 3.2.3 des règlements généraux, la définition suivante pour « individu/individu extérieure au ROEQ » :

- Une personne sans lien d'emploi actuel avec le ROEQ, un membre actif ou un membre en accompagnement du ROEQ, à l'exclusion des travailleuses-travailleurs ponctuelles-ponctuels.

Cet article devra être soumis, pour approbation, aux membres lors d'une assemblée générale.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

**21-06-Sp**

**D-7-39**

**RÉUNION VIRTUELLE DE LA COLLECTIVE DU ROEQ EN DÉCEMBRE 2021**

**Considérant :**

- que les réunions virtuelles ne causent pas de frais de transport et d'hébergement;
- que traiter de points administratifs en mode virtuel permet de conserver du temps en présentiel pour les points nécessitant des débats de fonds;
- que la Collective étudie depuis de nombreuses années la possibilité de faire 4 réunions régulières par année;
- qu'une réunion régulière en décembre, de trois jours, en présentiel, a été faite en 2019 et que cela s'est avéré trop exigeant tant pour la permanence que pour les administratrices-administrateurs ;
- qu'il y a un long laps de temps qui s'écoule entre la réunion d'octobre et celle de février;
- que plusieurs points doivent être traités par la Collective annuellement;
- qu'un bilan sera fait suite à cette rencontre;

Alexandre Gaudreault propose que la collective du ROEQ se réunisse virtuellement le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et qu'un bilan aura lieu après décembre afin d'évaluer la permanence de cette rencontre.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

**21-06-AG**

**D-8-44**

**AGA DU 10 JUIN 2021 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Andréanne Vallières propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du ROEQ, tel que reçu le 31 mai 2021.

Appuyée par Diane Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

D-9-45

**ROEQ : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 JUIN 2019.**

Mylène Pichette propose l'adoption, tel que présenté, du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 6 juin 2019 à l'Auberge Le Baluchon de St-Paulin.

Appuyée par Diane Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

D-10-49

**ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021 DU ROEQ**

Katrine Chamberland propose l'adoption du rapport d'activités 2020-2021 du ROEQ tel que présenté lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 10 juin 2021 tenu virtuellement via la plate-forme zoom.

Appuyée par Vicky Walker. Adoptée à l'unanimité.

21-06-AG

D-11-50

**CHANGEMENTS AUX ARTICLES 3.23, 5.5 ET 5.6 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX : ADOPTION**

Considérant que les règlements généraux d'un organisme doivent être mis à jour régulièrement et être en concordance avec les lois en vigueur, Mylène Pichette propose l'adoption des articles suivants ;

- L'article 3.2.3 a) se lit désormais :  
Être une personne extérieure au ROEQ ; une personne sans lien d'emploi actuel avec le ROEQ, avec un membre actif ou avec un membre en accompagnement du ROEQ (organisme ESPACE), à l'exclusion des personnes ayant un lien d'emploi ponctuel avec un organisme membre, dont la collaboration actuelle ou passée est bénéfique pour le Regroupement.;
- Un article est ajouté et devient l'article 5.5 et se lit ainsi :  
**5.5 Éligibilité des administratrices et administrateurs :**  
Peut être administratrice / administrateur une personne majeure, qui a été nommée à cette fin par la Collective d'un organisme ESPACE actif ou en accompagnement et qui partage les buts du ROEQ.
- L'article 5.5 est remplacé par l'article 5.6 et se lit ainsi :  
**5.6 Inéligibilité et perte de la qualité d'administratrice/administrateur**  
Sont inéligibles à être administratrice /administrateur les mineurs, les majeurs en tutelle ou en curatelle, les faillis non libérés et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction. La qualité d'administratrice/administrateur de la Collective se perd par son décès, sa démission ou son remplacement, par sa faillite ou par l'ouverture à son égard d'un régime de protection ou sa destitution.

Pour démissionner, la personne doit donner un avis écrit à la Collective et la démission prend effet dès réception de cet avis.

- Les articles 5.6 à 5.14 sont décalés et deviennent les articles 5.7 à 5.15.

Appuyée par Gabrielle Neveu. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

D-12-51

**RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS POUR 2020-2021**

Lise Robichaud propose que l'assemblée générale ratifie les résolutions adoptées par les administratrices et administrateurs de la collective du ROEQ ainsi que les décisions prises par les administratrices et administrateurs et par le comité exécutif au cours de l'année 2021-2021.

Appuyée par Katrine Chamberland. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

D-13-66

**MOMENT FESTIF ESPACE**

Considérant :

- la recommandation du comité congrès ;
- les discussions en Collective ;

Hélène Lepage propose une rencontre festive des équipes ESPACE, organisée par ESPACE Suroît qui choisira une date.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

D-14-68

Il est proposé par Stéphanie Martin que le congrès 2022 tenu dans la région de la Côte-Nord en soit un congrès d'orientation et aborde les thèmes :

- Mode de gestion au sein d'ESPACE (organismes et ROEQ)
- Sentiment d'appartenance
- Uniformité / *Base d'unité*

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

D-15-71

**PROJET PILOTE : TABLE PROJETS ESPACE**

Considérant :

- que la Collective souhaite améliorer la communication, le réseautage et la solidarité entre les organismes ;
- que les organismes ESPACE créent de plus en plus de projets, dont certains pouvant avoir une portée nationale ;
- que la collective du ROEQ se rencontre peu de fois dans une année ;
- le besoin identifié de trouver d'autres voies pour accélérer des processus de consultations ;
- les discussions en Collective ;

Martine Ouellette propose la mise sur place d'un projet pilote d'un an d'une Table projets ESPACE visant à créer du réseautage entre les organismes pour les projets à portée régionale et à consulter les organismes pour les projets à portée potentiellement nationale. Le bilan de cette table se fera en 2023.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

D-16-85

#### TRADUCTION EN ANGLAIS DES OUTILS/VISUELS LIÉS À LA VISIBILITÉ ESPACE

Considérant :

- la grande quantité de visuels produite au ROEQ;
- le temps et le budget nécessaire pour effectuer les traductions en anglais ;

Nathalie Leduc propose que les documents/visuels suivants soient systématiquement traduits en anglais par le ROEQ :

- Contenu permanent sur le site Web
- Visuels/documents promotionnels ESPACE
- Visuels/documents promotionnels voués à être utilisés sur une longue période
- Vidéos destinées aux adultes : traduction écrite en bas d'écran
- Vidéos destinées aux enfants :
  - Idéal : traduire la bande sonore et la narration vocale
  - Si c'est impossible vu les moyens et/ou le temps disponible : traduction écrite en bas de l'écran.

Et que les documents/visuels suivants ne fassent pas l'objet d'une traduction systématique :

- Écriture des publications sur les médias sociaux
  - Exception : Lancement d'un outil en anglais (ex : le jeu en ligne qui sortira en anglais bientôt), il est possible que les publications soient bilingues, vu la nature de la publication.*
- Visuels et campagnes créés pour les médias sociaux (ex : vignettes thématiques, bandeaux Facebook, vidéo ponctuelle, etc.)
- Contenu éphémère sur le site Web (ex : communiqués de presse, campagnes, etc.)

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

D-17-93

**COLLECTIVE DE FÉVRIER 2022 EN VIRTUEL**

Considérant :

- La pandémie liée à la COVID-19;
- Les consignes sanitaires privilégiant le télétravail;
- l'incertitude quant à la 4<sup>e</sup> vague et à la réouverture des lieux publics ainsi que la possibilité de se rassembler;

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 11 janvier 2022 afin que la réunion de Collective de février 2022 se tienne en virtuel plutôt qu'en présentiel.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

D-18-101

**HÉBERGEMENT : MAINTIEN DES CHOIX POUR 3 RÉUNIONS RÉGULIÈRES EN 2022-2023**

Considérant :

- la résolution 03-05-1 D-3-26 *Hébergement : principes généraux* ;
- la résolution 03-05-1 F-5-27 *Hébergement : coûts reliés aux principes généraux* ;
- la résolution 21-02-3 F-13-90 *Réunions régulières de la Collective : Demi-journée supplémentaire*;
- l'acquis que représente l'occupation simple des chambres, l'importance d'offrir les meilleures conditions aux personnes ayant besoin d'hébergement, la prise en compte du respect des personnes ainsi que de leur intimité;
- le comparatif fait avec d'autres hébergeurs à Québec en 2016 et 2019, et, à Montréal et ses environs en 2019 et en 2020 ;

Géraldine Zaccardelli propose de maintenir, si la situation sanitaire du Québec permet les rassemblements, pour les réunions de 2022-2023 les choix d'hébergement suivants :

- Une chambre en occupation simple :
  - Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
- Une chambre en occupation double :
  - Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
- Un lit militant :
  - Le ROEQ paiera un montant forfaitaire de 20\$ par nuit.
- Une chambre ailleurs qu'à l'hôtel désigné par le ROEQ :
 

Sur présentation d'une pièce justificative, le ROEQ paiera jusqu'à concurrence de l'équivalent d'une chambre en occupation simple ou en occupation double comme s'il s'agissait de l'hôtel désigné par le ROEQ.

La responsabilité de la réservation et du paiement incombe à la personne qui choisit ce type d'hébergement.

Appuyée par Alexandre. Adoptée à l'unanimité.

## F - Finances

---

21-05-1

F-1-8

### DEMANDE D'AVIS JURIDIQUE COMPLÉMENTAIRE

Considérant :

- le désir de la Collective de faire valider des informations qui ne se retrouvent pas dans l'avis juridique de Lavery datant de 2009;
  - que la Collective désire entreprendre les démarches immédiatement;
- Josée Faucher propose d'allouer 5 000\$ pour entreprendre des démarches d'avis juridique complémentaire sur les rencontres postatelières.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

2021-05-1

F-2-15

### CHANGEMENT DE L'AFFECTATION DE 4 000\$ POUR LE CONGRÈS 2020 POUR « AFFECTATIONS POUR LE TRANSPORT AUX CONGRÈS ESPACE » DU TRANSPORT AU CONGRÈS

Considérant :

- que le congrès prévu initialement en 2020, en Abitibi sera en formule virtuelle ;
- que le ROEQ paie un transport par organisme afin de faciliter la participation de tous ses membres à l'assemblée générale annuelle du ROEQ qui se tient dans le cadre du congrès annuel ;
- que le ROEQ avait affecté 4 000\$ pour couvrir les frais supplémentaires au budget de base pour le transport des organismes pour leur participation à l'assemblée générale lors de ce congrès ;
- que la Collective encourage la répartition équitable, parmi les organismes, de l'organisation des congrès ;
- que les congrès peuvent se tenir dans des lieux éloignés des régions centrales ;

Stéphanie Martin propose que l'affectation de 4 000\$ soit changée pour se lire « affectations pour le transport aux congrès ESPACES »

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

2021-05-1

F-3-16

### AFFECTATIONS 2020-2021 : SOUTIEN À LA PERMANENCE

Considérant :

- les nouvelles tâches qui se sont ajoutées au cours des dernières années ;
- les travaux de différents comités ;
- le temps à consacrer à des tâches cléricales qui ne permet pas de travailler sur des contenus ou de l'analyse ;
- que plusieurs tâches pourraient être externalisées et cela permettrait de libérer la permanence et de la soutenir ;
- les besoins de soutien exprimés par la permanence ;

Josée Faucher propose d'affecter 1 500 \$ du surplus de l'année 2020-2021 pour du soutien à la permanence et des contrats externes.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

2021-05-1

F-4-17

**AFFECTATIONS 2020-2021 : TRADUCTION DU JEU EN LIGNE**

Considérant :

- le surplus prévu au 31 mars 2021 ;
- que le jeu en ligne sera disponible sous différents formats;
- que le ROEQ tente de traduire ses documents pour une meilleure accessibilité;
- que la mission d'ESPACE est de faire de la prévention de la violence faite à tous les enfants du Québec, incluant les enfants anglophones ;
- que la traduction du jeu n'était pas dans le financement par projet demandé;
- la recommandation du comité finances ;

Stéphanie Martin propose d'affecter 15 000\$ du surplus de 2020-2021 pour des dépenses liées à la traduction du jeu en ligne et les travaux en découlant : vérification, narration, programmation, mise en ligne, etc.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

2021-05-1

F-5-18

**AFFECTATION 2020-2021 POUR REFONTE DU SITE INTERNET**

Considérant :

- que le site Internet a déjà 3 ans, une éternité en version Web;
- que les besoins du ROEQ et des organismes ont changé quant à leur présence Web;
- qu'il y a plusieurs projets qui se concrétiseront au cours des prochains mois et des prochaines années ;
- qu'une présence Web forte est nécessaire;
- que le ROEQ et les organismes ESPACE ont besoin d'un site Internet plus agile;
- la recommandation du comité finances ;

Hélène Lepage propose d'affecter 8 000\$ du surplus de l'année 2020-2021 pour la refonte du site internet [www.espacesansviolence.org](http://www.espacesansviolence.org).

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

2021-05-1

F-6-19

**AFFECTATIONS 2020-2021 : MATÉRIEL ET AMÉNAGEMENTS**

Considérant :

- que l'employeur est responsable d'offrir un environnement de travail favorisant la santé et la sécurité au travail ;
- que les espaces de travail des permanentes n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation ergonomique ;
- que certains besoins ont changé quant à l'aménagement du bureau du ROEQ ;
- qu'un endroit de travail agréable contribue au bien-être des travailleuses ;
- que du matériel et des aménagements adaptés contribuent à la santé physique et psychologique des travailleuses et diminuent des risques d'absences prolongés ;

Josée Faucher propose d'affecter 5 000\$ du surplus de l'année 2020-2021 pour l'achat de matériel et l'aménagement de bureau des permanentes, incluant des services d'experts-conseils.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

F-7-20

**AFFECTATIONS 2020-2021 : PROJETS DE SENSIBILISATION, COMMUNICATIONS ET VISIBILITÉ**

Considérant :

- le surplus annoncé à la fin de l'année 2020-2021 ;
- les projets identifiés par la Collective ;
- les projets qui pourraient émerger selon la conjoncture ou l'actualité ;
- qu'affecter des sommes à des projets de sensibilisation, de communications et de promotion permet une agilité et d'autofinancer des projets sans rendre de compte à une instance externe ;

Hélène Lepage propose d'affecter 53 000\$ du surplus de l'année 2020-2021 pour des projets visant la sensibilisation d'enfants et d'adulte, la création de matériel didactique, la création et la distribution de matériel promotionnel, la promotion de l'organisme ou de la mission, les communications, des déplacements et des salaires liés à ces projets.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

**Le numéro 8 est inexistant.**

21-06-Sp1

F-9-37

**ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉES 2020-2021**

Stéphanie Martin propose l'adoption des états financiers audités tels que présentés.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

F-10-46

**ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2021 : ADOPTION**

Il est proposé par Mélissa Stabili d'adopter les états financiers audités du ROEQ au 31 mars 2021, tels que présentés lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 10 juin 2021 virtuellement via la plate-forme zoom.

Appuyée par Vicky Walker. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

F-11-55

**EMBAUCHE TRAVAILLEUSE D'ÉTÉ POUR SUPPORT À LA PERMANENCE**

Considérant :

- que la Collective a affecté des sommes pour engager, sous forme de contractuelle, des personnes afin d'effectuer des tâches pour libérer la permanence;
- que plusieurs documents au ROEQ doivent ou pourraient être numérisés;
- que le ROEQ peut offrir un milieu accueillant et sécuritaire pour une première expérience de travail;
- que les tâches à effectuer ne nécessitent pas de connaissances ou d'expérience particulières;
- que la coordonnatrice au programme accompagnera et supervisera la personne;
- que la mère a donné son accord pour que sa fille travaille temporairement au ROEQ pendant la période estivale;
- qu'elle est connue de la coordonnatrice au programme;
- que le ROEQ veut être concordant avec sa revendication pour que le salaire minimum soit de 15\$/ heure ;

Martine Ouellette propose d'entériner la décision du comité exécutif prise le 21 juin 2021 à l'effet d'embaucher Mathilde Gingras pour 20 heures, à l'été 2021, au taux horaire de 15\$/ heure afin de numériser des documents au ROEQ et qu'elle soit sous la supervision de la coordonnatrice au programme.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

F-12-60

**DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES**

Considérant :

- les discussions à la Collective ;
- la possibilité d'obtenir un financement auprès du fonds philanthropique de la Chambre des notaires :

Alexandre Gaudreault propose de mandater la coordonnatrice aux communications et aux innovations et la coordonnatrice administrative pour effectuer une demande de financement auprès de la Chambre des notaires – fonds philanthropique pour la zone jeunesse et les outils destinés aux enfants.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

2022-02-3

F-13-98

**AUGMENTATION TEMPORAIRE DE LA CONTRIBUTION EMPLOYEUR AU RÉGIME DE RETRAITE**

Considérant :

- les surplus envisagés au 31 mars 2022 ;
- que le régime de retraite est un avantage social qui permet aux travailleuses d'assurer leur autonomie financière à leur retraite ;
- la recommandation du comité finances ;

Hélène Lepage propose que le ROEQ augmente la contribution employeur à 15% pour les mois de janvier, février et mars 2022 au régime de retraite des groupes communautaires et de femmes.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

F-14-99

**FRAIS DE DÉPLACEMENT : AUGMENTATION DE L'ALLOCATION AU KILOMÉTRAGE**

Considérant :

- que le coût de l'essence a considérablement augmenté;
- le remboursement des frais de kilométrage reconnaît les dépenses d'essence, mais aussi l'usure du véhicule et les risques de la route inhérents aux déplacements ;
- la capacité financière du ROEQ ;
- les comparatifs avec le « taux raisonnable de remboursement » de Revenu Québec quant au remboursement du kilométrage ;
- la recommandation du comité finances ;

Nathalie Leduc propose, sur recommandation du comité finances, que le nouveau tarif pour le remboursement des frais de déplacement soit de 56¢ du kilomètre et que ce tarif prend effet à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022. Cette résolution rend caduque la résolution 21-02-3 F-11-87 *Frais de déplacement : Augmentation de l'allocation au kilométrage.*

Le tarif sera réévalué chaque année à la Collective de février.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

F-15-100

**FRAIS REMBOURSÉS PAR LE ROEQ : AUGMENTATION DU PER DIEM REPAS**

Considérant :

- l'augmentation des coûts des repas dans les restaurants et en épicerie;
- le coût des repas pour apporter ou en restaurant augmente sans cesse ;
- qu'il est difficile de pouvoir se déplacer sans défrayer des frais de repas plus grands que le per diem en cours ;
- que lors de déplacements de plus d'une journée, des dépenses liées à des achats de nourriture ou de breuvages, en dehors des repas, sont faites ;
- la situation financière du ROEQ ;

- la recommandation du comité finances ;

Judith Forget propose, sur recommandation du comité finances, qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, la nouvelle grille de remboursement se lise ainsi :

Déjeuner	15.00\$
Dîner	25.00\$
Souper	30.00\$
Jour complet*	70.00\$

\* Un jour complet de déplacement est la période comportant 3 repas consécutifs, dans une période de 24 heures, à l'extérieur du lieu normal de travail. Le remboursement du jour complet ne s'applique pas lorsque tous les repas sont fournis par l'événement (Ex : congrès).

Cette résolution rend caduque la résolution 21-02-43 F-12-88 *Frais remboursés par le ROEQ : augmentation des per diem repas.*

Appuyée par Géraldine Zaccardelli. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

F-16-102

**DEMANDES DE DONS À LA FONDATION DE LA FAMILLE BRYAN BRONFMAN**

Considérant les liens établis entre la Fondation et le ROEQ, Stéphanie Martin propose de mandater la coordonnatrice administrative afin de parvenir une demande de don, pour le ROEQ, à la Fondation de la Famille Bryan Bronfman.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

F-17-109

**BUDGET ANNUEL POUR LES ACTIVITÉS DE LA RENCONTRE DES ANIMATRICES**

Considérant :

- les discussions lors du congrès 2021;
- la résolution 21-10-2 COM-2-64 *Mandat et composition du comité ponctuel logistique rencontre des animatrices et animateurs ESPACE ;*
- les coûts usuels pour des formations;
- que le ROEQ paie des frais de formation lors de la rencontre des formatrices;
- les discussions en Collective;

Nathalie Leduc propose de budgéter un montant global annuel de 1 500 \$ pour des activités de formations de la rencontre des animatrices-animateurs et que ce montant soit indexé annuellement au pourcentage équivalent de l'indexation annuelle du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

## N - Nominations

---

21-05-1

N-1-5

### COMITÉ PONCTUEL CRÉATION D'OUTILS DE PRÉVENTION DESTINÉS AUX ENFANTS : NOMINATIONS

Considérant :

- la résolution 21-02-3 COM-2-105 *Comité ponctuel création d'outils de prévention destinés aux enfants : Mandat et composition*;
- les projets priorisés par la Collective;
- l'intérêt démontré par ces personnes;

Nathalie Leduc propose que Gabrielle Neveu (animatrice d'expérience ESPACE Gaspésie-les-Îles), et Audrey Petit (animatrice d'expérience à ESPACE Abitibi-Est), dont les mandats viendront à échéance en octobre 2022, ainsi que Laurie Murphy (animatrice ESPACE Gaspésie-les-Îles) et Julia Bosquet (animatrice ESPACE Centre-du-Québec), dont les mandats viendront à échéance en octobre 2023, se joignent à la coordonnatrice aux communications et innovations pour former le *comité ponctuel création d'outils de prévention destinés aux enfants*.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

N-2-30

### COMITÉ ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2022 : NOMINATION

Lyne Bellerose propose que Gabrielle Neveu, formatrice d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'organisation de la formation continue des formatrices et formateurs, prévue en avril 2022.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

N-3-31

### COMITÉ SUIVI À LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET FORMATEURS 2021: NOMINATION

Hélène Lepage propose que Isabelle Picard, formatrice d'ESPACE région de Québec, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suivi à la formation continue des formatrices d'avril 2021.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

N-4-32

**COMITÉ VALIDATION DES CANDIDATURES DU ROEQ 2021-2022: NOMINATIONS**

Considérant:

- la résolution 06-02-3 COM-3-95 *Comité validation des candidatures du ROEQ : nouvelle composition*;
- la tenue d'une formation de formatrices-formateurs ESPACE en décembre 2021;

Isabelle Picard propose que les membres du comité validation des candidatures du ROEQ pour la formation de décembre 2021 soient :

- la coordination du ROEQ;
- Josée Faucher, administratrice de la collective du ROEQ;
- Nathalie Leduc, formatrice ESPACE et administratrice du ROEQ.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

21-06-AG

N-5-43

**AGA du 10 juin 2021 : NOMINATION à la présidence et au secrétariat de l'assemblée**

Lise Robichaud propose Josée Faucher, comme présidente d'assemblée et Nancy Gagnon comme secrétaire d'assemblée.

Appuyée par Gabrielle Neveu. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

N-6-47

**ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2021 : SIGNATAIRES**

Katrine Chamberland propose que Géraldine Zaccardelli et Judith Forget soient les signataires des états financiers du ROEQ au 31 mars 2021.

Appuyée par Mylène Pichette. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

N-7-48

**NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2020-2021**

Considérant:

- que la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL connaît bien le dossier du ROEQ;
- que les échanges de communications et d'informations sont faits principalement par courriel et que cela fonctionne bien;
- la recommandation de la coordonnatrice administrative à l'effet de mandater la firme pour la vérification comptable du ROEQ;

Il est proposé par Diane Tremblay que la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, située à Victoriaville, assure la vérification comptable du ROEQ pour l'année 2021-2022.

Appuyée par Gabrielle Neveu. Adoptée à l'unanimité.

21-6-AG

N-8-52

**COLLECTIVE DU ROEQ POUR 2021-2022 : NOMINATIONS**

Considérant les résolutions reçues de chacune des collectives des membres actifs du ROEQ ;

Il est proposé par Diane Tremblay que la collective du ROEQ 2021-2022 soit composée des administratrices et administrateur qui suivent:

Abitibi-Est:	Josée Faucher
Centre-du-Québec:	Lyne Bellerose
Châteauguay:	Nathalie Lafleur
Chaudière-Appalaches:	Géraldine Zaccardelli
Côte-Nord :	Hélène Lepage
Gaspésie-les-Îles:	Alexandre Gaudreault
Mauricie:	Martine Ouellette
Outaouais:	Stéphanie Martin
Québec:	Judith Forget
Suroît:	Nathalie Leduc

Présidente	Judith Forget
Secrétaire	Janie Bergeron

Appuyée par Mélissa Stabili. Adoptée à l'unanimité.

21-06-Sp2

N-9-53

**COMITÉ EXÉCUTIF 2020-2021 : NOMINATIONS**

Considérant :

- les résolutions 02-5-AGsp COM-1-4 *Comité exécutif du ROEQ : mise en place et composition* et 02-5-AGsp COM-2-5 *Comité exécutif du ROEQ : processus décisionnel*;
- la fin des mandats de Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est), Alexandre Gaudreault (ESPACE Gaspésie-les-Îles) et Isabelle Picard (ESPACE région de Québec), qui composaient le comité exécutif nommé en octobre 2020;
- que ce comité doit se composer de 3 administratrices-administrateurs de la collective du ROEQ;
- que ce comité doit répondre à des urgences et qu'il nécessite une bonne disponibilité de ses membres et une bonne connaissance des dossiers du ROEQ ;
- l'intérêt de ces personnes à participer à ce comité;

Nathalie Leduc propose que Géraldine Zaccardelli, Josée Faucher et Hélène Lepage composent le comité exécutif du ROEQ. Leur mandat viendra à échéance lors de la nomination du prochain comité

à la réunion de la Collective en juin 2022. La coordonnatrice du ROEQ coordonne les travaux de ce comité sans toutefois y avoir droit de vote.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-10-57

**NOMINATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE**

Hélène Lepage propose de nommer Judith Forget, Nancy Gagnon, Patricia St-Hilaire comme signataires autorisées pour les transactions reliées au compte bancaire détenu par le ROEQ auprès de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Cette résolution remplace et rend caduque la résolution 19-10-2 N-17-52 *Nomination des signataires au compte*.

Appuyée par Géraldine Zaccardelli. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-11-58

**NOMINATION : PARAPHER LES FACTURES**

Nathalie Lafleur propose que Judith Forget, administratrice de la collective du ROEQ, soit la personne désignée pour parapher les factures payées par le ROEQ. Cette résolution remplace et rend caduque la résolution 19-10-2 N-18-53 *Parapher les registres des salaires et les factures*.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-12-59

**AGENCE DU REVENU DU CANADA : DÉSIGNATION DE NANCY GAGNON AU COMPTE ET ADMINISTRATRICES SIGNATAIRES DE LA LETTRE DE DÉSIGNATION.**

Lyne Bellerose propose de désigner la coordonnatrice administrative Nancy Gagnon comme personne autorisée au dossier du Regroupement des organismes ESPACE du Québec auprès de l'Agence du Revenu du Canada- Direction des organismes de bienfaisance et de nommer Josée Faucher comme signataire de la lettre officielle de désignation.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

21-10-02

N-13-65

**NOMINATION DU COMITÉ PONCTUEL : Mise en place de la RENCONTRE DES ANIMATRICES / ANIMATEURS ESPACE**

Il est proposé par Josée Faucher que :

Janie Bergeron, la coordonatrice du ROEQ, et Marilou Leclerc-Dufour, d'ESPACE Gaspésie-les-Îles et animatrice d'expérience forment le comité chargé de mettre en place la réunion des animatrices / animateurs ESPACE.

À la suite des travaux, une proposition sera déposée à la Collective, incluant le budget à dégager ainsi comment cela pourrait être mis en place rapidement.

2 sièges restent à combler par des personnes impliquées à ESPACE, un appel sera fait aux organismes pour combler ces places.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

**Le numéro 14 est inexistant.**

21-10-2

N-15-73

**COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS : NOMINATION**

Considérant :

- le mandat et la composition du comité actualisation des ateliers pour enfants tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition* ;
- la fin du mandat de Josée Faucher (formatrice à ESPACE Abitibi-Est);
- l'intérêt des personnes pour ce mandat ;

Lyne Bellerose propose que Josée Faucher en tant que formatrice (ESPACE Abitibi-Est), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à Judith Forget, animatrice (ESPACE région de Québec) et à la coordonnatrice au programme pour composer le comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.

Mélanie Laroque, animatrice d'expérience (ESPACE Outaouais) agira en tant que substitut.  
Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-16-74

**COMITÉ ÉVALUATION DE LA PERMANENCE : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 13-10-2 COM-05-58 *Comité évaluation de la permanence du ROEQ : composition et mandat* ;
- la fin du mandat de Nathalie Leduc;
- l'intérêt de cette personne ;

Stéphanie Martin propose que Nathalie Leduc, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à Martine Ouellette dont le mandat viendra à échéance en octobre 2022, pour composer le comité évaluation de la permanence du ROEQ.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-17-75

**COMITÉ ENJEUX SOCIOPOLITIQUES : NOMINATION**

Considérant :

- les résolutions 17-05-1 COM-1-19 *Comité enjeux sociopolitiques : mandat et composition et 21-10-2 COM-3-67 Modifications aux compositions et mandats des comités du ROEQ ;*
- la fin du mandat d'Hélène Lepage;
- l'intérêt de cette personne ;

Géraldine Zaccardelli propose que Alexandre Gaudreault, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à la coordination du ROEQ ainsi qu'à l'agente de liaison aux dossiers politiques pour composer le comité enjeux sociopolitiques.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-18-76

**COMITÉ FINANCES : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 04-10-2 COM-2-48 *Comité finances : mandat et composition ;*
- la marge de manoeuvre établie par la résolution 02-5-AGsp COM-4-7 *Dossiers finances : marge de manoeuvre pour les prises de décisions urgentes;*
- la fin du mandat de Lyne Bellerose;
- l'intérêt de cette personne ;

Nathalie Lafleur propose que Lyne Bellerose, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à Martine Ouellette, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2022, pour former le comité finances. La coordonnatrice administrative assure la coordination de ce comité.

Lyne Bellerose assure la vérification financière mensuelle.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-19-77

**COMITÉ PLAINTÉ : NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition;*

- le mandat du comité plainte tel que défini dans le document de référence du comité plainte du ROEQ;
- la démission d'Isabelle Picard comme administratrice,
- l'intérêt de cette personne ;

Hélène Lepage propose que Judith Forget, administratrice au sein du ROEQ soit la substitut de la coordination du ROEQ.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-20-78

**COMITÉ RECHERCHE : NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition;*
- la résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat;*
- la fin du mandat de Géraldine Zaccardelli;

Martine Ouellette propose que Stéphanie Reeves (ESPACE GIM), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à Christiane Nault (ESPACE Outaouais) pour la portion étude évaluative du programme ESPACE, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2022, et à la coordination du ROEQ, pour former le comité recherche.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-21

N-21-79

**COMITÉ PONCTUEL CRÉATION D'OUTILS DE PRÉVENTION DESTINÉS AUX ENFANTS : NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 21-02-3 COM-2-105 *Comité ponctuel création d'outils de prévention destinés aux enfants : mandat et composition;*
- la démission de Julia Bosquet (ESPACE Centre-du-Québec);
- l'ajout d'une animatrice d'expérience au sein du comité pour former un comité de 6 personnes ;

Lyne Bellerose propose que Jade Loïselle (animatrice d'expérience à ESPACE Suroît) ainsi que Cathy Rodidoux Curado (animatrice à ESPACE Suroît) dont les mandats se termineront en octobre 2023 se joignent à Gabrielle Roberge-Chabot (animatrice d'expérience à ESPACE Chaudière-Appalaches) dont le mandat se termine en octobre 2022, Audrey Petit (animatrice d'expérience à Abitibi-Est) dont le mandat se termine en octobre 2022, et Laurie Murphy (animatrice à ESPACE Gaspésie-les-Îles) dont le mandat se terminera en octobre 2023.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-22-80

**COMITÉ PONCTUEL PREMIÈRES NATIONS : NOMINATIONS**

Considérant la résolution 21-02-3 COM -1-96 *Comité ponctuel Premières Nations : Mandat et composition;*

Nathalie Leduc propose que Gabrielle Neveu (animatrice d'expérience, ESPACE GIM) ainsi que Isabelle Picard (animatrice d'expérience ESPACE région de Québec) et Cathy Larochelle (formatrice, ESPACE Mauricie) se joigne à la coordination du ROEQ et à la coordination au programme afin de former le comité ponctuel Premières Nations.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

Josée Faucher s'offre pour être consultée par le comité et partager l'expérience d'ESPACE Abitibi-Est pour les animations auprès des Premières Nations.

21-10-2

N-23-81

**COMITÉ DE SÉLECTION : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 13-10-2 COM-04-57 *Comité de sélection du ROEQ : composition et mandat;*
- que ce comité n'est activé qu'au besoin;
- la fin du mandat de Martine Ouellette (ESPACE Mauricie);
- l'intérêt de cette personne ;

Alexandre Gaudreault propose que Martine Ouellette dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, soit l'administratrice qui fera partie du comité de sélection avec les membres de la permanence qui auront cette responsabilité, selon le poste ouvert.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-24-82

**COMITÉ VISIBILITÉ : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 21-10-02 COM-3-67 *Modifications aux compositions et mandats des comités du ROEQ;*
- la fin du mandat de Vicky Lauzier (ESPACE Mauricie);
- l'intérêt de cette personne ;

Géraldine Zaccardelli propose que Vicky Lauzier (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023 se joigne à Virginie Herrscher (ESPACE Chaudière-Appalaches), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2022, ainsi qu'à la coordination du ROEQ et à la coordination des communications et innovations, pour former le comité visibilité.

Un poste dont le mandat viendra à échéance en octobre 2022 n'est pas comblé. Il pourra l'être par la sollicitation par courriel qu'enverra la coordonnatrice du ROEQ.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-25-83

**VÉRIFICATION DE LA TRADUCTION DE DOCUMENTS DE PLUS DE 600 MOTS : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 19-05-1 D-2-13 *Traduction des documents espace en anglais : fonctionnement* ;
- la fin du mandat de Myriam Charbonneau, d'ESPACE Outaouais, et son intérêt à renouveler pour une période de deux ans;

Josée Faucher propose de nommer Myriam Charbonneau pour la vérification de la traduction de documents de plus de 600 mots, pour deux ans. Son mandat de vérification se terminera en octobre 2023, avec possibilité de renouvellement. La personne sera rémunérée au taux horaire/heure en vigueur au ROEQ.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-26-84

**TRADUCTION DE DOCUMENTS DE MOINS DE 600 MOTS : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 19-05-1 D-2-13 *Traduction des documents espace en anglais : fonctionnement*;
- la fin du mandat de Stéphanie Martin, d'ESPACE Outaouais, et son intérêt à renouveler pour une période de deux ans;

Lyne Bellerose propose d'attribuer un contrat de traduction des documents du ROEQ de moins de 600 mots à Stéphanie Martin, pour deux ans. Son mandat de traduction se terminera en octobre 2023, avec possibilité de renouvellement.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

N-26-87

**NOMINATION DU COMITÉ CONTENU POUR LE CONGRÈS D'ORIENTATION 2022**

Il est proposé par Martine Ouellette que le comité contenu soit composé de :

- Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est (à partir de janvier)
- Hélène Lepage, ESPACE Côte-Nord
- Une personne à déterminer à la suite de la réunion de la Collective
- Janie Bergeron, coordination du ROEQ

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

N-27-88

**NOMINATION DU COMITÉ PONCTUEL LOGISTIQUE RENCONTRE DES ANIMATRICES / ANIMATEURS ESPACE**

Il est proposé par Nathalie Leduc d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 10 novembre 2021 afin que :

- Janie Bergeron, la coordination du ROEQ;
- Sarah Navarro-Lafleur, d'ESPACE Chaudière-Appalaches, comme personne impliquée à ESPACE;
- Jessica Bergeron, d'ESPACE Mauricie, comme personne impliquée à ESPACE;
- Marilou Leclerc-Dufour, d'ESPACE Gaspésie-les-Îles comme animatrice d'expérience;

forment le comité chargé de mettre en place la réunion des animatrices / animateurs ESPACE. À la suite des travaux, une proposition sera déposée à la Collective, incluant le budget à dégager ainsi comment cela pourrait être mis en place rapidement.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

N-28-89

**COMITÉ VISIBILITÉ : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 21-10-2 COM-3-67 *Modifications aux compositions et mandats des comités du ROEQ;*
- l'intérêt de cette personne ;

Lyne Bellerose propose d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 10 novembre 2021 afin que Audrey Petit (ESPACE Abitibi-Est), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023, se joigne à Virginie Herrscher (ESPACE Chaudière-Appalaches) et Vicky Lauzier (ESPACE Mauricie), ainsi qu'à la coordination du ROEQ et à la coordination des communications et innovations, pour former le comité visibilité.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

N-29-90

**COMITÉ PONCTUEL REMANIEMENT DES ATELIERS DESTINÉS AUX ADULTES : NOMINATION**

Considérant:

- la résolution 17-05-1 PR-4-36 *Comité ponctuel de remaniement des ateliers pour adultes: mandat et composition;*
- la démission de Marilou Dufour-Leclerc, (ESPACE Gaspésie-les-îles);
- la démission de Jacynthe Leclerc, (ESPACE Suroît);

Nathalie Lafleur propose d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 10 novembre 2021 afin que Mylène Pichette (animatrice d'expérience à ESPACE région de Québec) dont le mandat viendra à échéance à la fin des travaux du comité, se joigne à la coordonnatrice au programme et à Anik Gosselin (ESPACE Chaudière-Appalaches) pour former le comité ponctuel remaniement des ateliers destinés aux adultes.

*Un poste comme animatrice d'expérience reste toujours à combler sur ce comité.*

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

N-30-91

#### COMITÉ RECHERCHE : NOMINATIONS

Considérant

- la résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition;*
- la résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat;*
- l'intérêt de cette personne;

Nathalie Lafleur propose d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 10 novembre 2021 afin que Nathalie Leduc (formatrice à ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2023 se joigne à Stéphanie Reeves (ESPACE GIM) et à la coordination du ROEQ, pour former le comité recherche.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité/ au consensus.

22-02-3

N-31-92

#### NOMINATION DU COMITÉ CONTENU POUR LE CONGRÈS D'ORIENTATION 2022

Il est proposé par Martine Ouellette d'entériner la résolution prise par le comité exécutif le 10 novembre 2021 afin que le comité contenu soit composé de :

- Laurie Bergeron, ESPACE Mauricie;
- Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est (*à partir de janvier*);
- La coordination du ROEQ.

La permanence du ROEQ pourrait soutenir au besoin le comité afin d'aider à alimenter les réflexions.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

N-32-95

#### COMITÉ PONCTUEL SUIVIS DE LA FORMATION À LA COLLECTIVE : NOMINATIONS

Considérant:

- la résolution 22-02-3 COM *Comité ponctuel suivi de la formation à la Collective: Mandat et composition;*

- le profil et l'intérêt de ces personnes;

Hélène Lepage propose que

- Alexandre Gaudreault, administrateur;
- Nathalie Lafleur, administratrice;
- Nancy Gagnon, permanente du ROEQ;

forment le comité temporaire de suivi de la formation à la Collective et qu'Alexandre Gaudreault coordonne le comité.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

## PER - Permanence

---

21-05-1

PER-1-6

### VACANCES SPÉCIALES COVID-19

Considérant :

- l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec en mars 2020;
- les nombreuses adaptations pour les permanentes face à cette situation;
- l'état de fatigue nommé par la permanence;
- l'importance de prendre soins de la santé mentale et physique de la permanence;

Stéphanie Martin propose que le ROEQ offre aux permanentes l'équivalent d'une semaine de congés payés aux permanentes du ROEQ à prendre à l'été 2021.

Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PER-2-7

### CONGÉ SANS SOLDE DE LA COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE

Considérant ;

- la demande de la coordonnatrice administrative;
- l'article 16.5 des *Conditions de travail au ROEQ*;

Lyne Bellerose propose de répondre positivement à la demande de congé sans solde, d'un maximum de deux semaines, à l'été 2021 de la coordonnatrice administrative.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PER-3-21

### BONIFICATION CONDITIONS DE TRAVAIL

Considérant :

- les discussions de la Collective;
- qu'il a été précédemment décidé que si le ROEQ obtenait du nouveau financement récurrent celui-ci servira, en priorité, à augmenter le pourcentage de la part employeur au régime de retraite des travailleuses ;
- que l'amélioration des conditions de travail des travailleuses doit se faire au même rythme que la bonification du financement du ROEQ;

Hélène Lepage propose que chaque année, lors de la réunion de février, la Collective procède à une évaluation des conditions de travail au ROEQ ainsi qu'aux finances du ROEQ afin de mettre en place, si possible, des mesures de bonifications temporaires ou régulières des conditions de travail. Cette évaluation peut se faire à d'autres moments de l'année.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

**Les numéros 4 à 13 sont inexistants.**

21-10-2

PER-14-61

**ASSOUPLISSEMENT DE L'ARTICLE 11.1 DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES DE 2021-2022 ET DE 2022-2023**

Considérant :

- qu'il y a huit jours qui séparent le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier et fait en sorte que les deux semaines ne sont pas toujours possibles;
- que certaines années les « deux semaines entourant et englobant le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier » ne correspondent pas aux fermetures des établissements scolaires ;
- que la conciliation travail-famille et travail-vie personnelle fait partie des valeurs du ROEQ ;
- que l'esprit de l'article 11.1, tiret 10 est d'offrir une période de repos de deux semaines pendant la période des Fêtes ;

Martine Ouellette propose que le mot « englobant » soit retiré de la phrase « Les deux semaines ouvrables entourant et englobant les 24 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Les jours fériés et chômés de cette période correspondent au même nombre de jour/heure qu'une semaine normalement travaillée. » de l'article 11.1 tiret 10 des *Conditions de travail au ROEQ* .

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

PER-15-97

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 18 DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU ROEQ – CONGÉ FORCE MAJEURE ET CAS FORTUITS**

Considérant :

- que plusieurs permanentes au ROEQ ont leur domicile comme lieu de travail;
- le droit à la déconnexion;
- que la situation familiale est variable au sein de la permanence et peut changer avec le temps;
- l'objectif d'assurer la santé physique et mentale des travailleuses;
- les discussions en Collective;

Josée Faucher propose de modifier l'article 18 du document *Conditions de travail au ROEQ* pour qu'il se lise ainsi :

**Article 18 : Congé pour force majeure et cas fortuits**

***Toute travailleuse bénéficie d'heures de congé payées dans les cas de tempête de neige, de force majeure ou tout autre cas fortuit. Pour en bénéficier, la travailleuse doit être dans l'une des situations suivantes :***

- *il y a une tempête de neige dans sa région;*

- *le lieu de travail est inaccessible, inadéquat ou ne permet pas d'assurer la santé ou la sécurité de la travailleuse;*
- *un bris ou une panne ne permet pas d'utiliser les équipements nécessaires à son travail (panne d'électricité, panne d'internet, etc.);*
- *l'école que fréquente son ou ses enfant(s) est fermée en raison d'une tempête ou d'un cas de force majeure (fermeture non prévue dans le calendrier scolaire);*
- *que le lieu que fréquente habituellement la personne, pour laquelle la travailleuse agit à titre de proche aidante et avec laquelle elle cohabite, est fermé en raison d'une tempête ou d'un cas de force majeure;*
- *le déplacement prévu dans le cadre de son travail (réunion, représentation, etc.) représente un risque pour sa santé ou sa sécurité.*

*Dans ces circonstances, le congé à la durée du nombre d'heures où la travailleuse ne peut travailler dû à ces circonstances. Ce nombre d'heures ne peut excéder sept (7) heures par journée. En cas de tempête de neige, la travailleuse privilégie le congé. Si la période de fermeture excède une (1) semaine consécutive, la Collective, ou à défaut, le comité exécutif, doit être convoqué pour déterminer les mesures à prendre.*

**Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.**

## PR - Programme

---

21-05-1

PR-1-9

### LIEU DES RENCONTRES POSTATELIERS AVEC LES ENFANTS

Considérant :

- les travaux effectués par le comité avis juridique;
- que les formatrices-formateur ESPACE ont été consultées et on fait consensus sur ledit document;

Martine Ouellette propose d'adopter le contenu du document *Lieu des rencontres postateliers*.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-2-10

### EXEMPLES D'ÉCHANGE AVEC UN MEMBRE DU PERSONNEL AU SUJET DES RENCONTRES POSTATELIERS

Considérant :

- les travaux effectués par le comité avis juridique;
- que les formatrices-formateur ESPACE ont été consultées et ont fait consensus sur ledit document;

Stéphanie Martin propose d'adopter le contenu du document *Exemples d'échange avec un membre du personnel au sujet des rencontres postateliers*.

Appuyée par Isabelle Picard. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-3-12

### EXEMPLES DE SCÉNARIOS EN RENCONTRE POSTATELIER

Considérant :

- les travaux effectués par le comité avis juridique;
- que les formatrices-formateur ESPACE ont été consultées et ont fait consensus sur ledit document;

Lyne Bellerose propose d'adopter le contenu du document *Exemple de scénarios en rencontres postateliers*.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-4-13

### UTILISATION DE DOCUMENTS DE FORMATION TEMPORAIRE

**Considérant :**

- les travaux du comité avis juridique;
- la possibilité que des organismes forment de nouvelles personnes en 2021-2022;
- le souci d'outiller les formatrices-formateur;
- le souci de donner une information véridique;
- que la mise à jour des trousse de formation ne pourra être effectuée d'ici septembre 2021.

Nathalie Leduc propose d'accepter que des documents temporaires soient remis aux formatrices-formateurs pour les sections abordant les rencontres postatelières. Les formatrices auront la liberté de les utiliser ou non. Ces documents pourront être utilisés jusqu'à la mise à jour des trousse de formation.

**Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.**

**21-05-1**

**PR-5-25**

**RENOUVELLEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION DES FORMATRICES ET FORMATEUR ESPACE**

**Considérant :**

- la réception des formulaires de renouvellement annuel de certification complétés par les Collectives des organismes ESPACE confirmant que leurs formatrices et leur formateur répondent aux critères du ROEQ;
- les évaluations et auto-évaluations reçues suite aux formations données;
- la recommandation de la coordonnatrice au programme;

**Lyne Bellerose propose le renouvellement annuel de la certification pour les formatrices suivantes et le formateur suivant :**

1. Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est
2. Nathalie Lafleur, ESPACE Châteauguay
3. Géraldine Zaccardelli, ESPACE Chaudière-Appalaches
4. Hélène Lepage, ESPACE Côte-Nord
5. Mylène Beaulieu, ESPACE Côte-Nord
6. Alexandre Gaudreault, ESPACE Gaspésie-les-Îles
7. Gabrielle Neveu, ESPACE Gaspésie-les-Îles
8. Diane Tremblay, ESPACE Mauricie
9. Cathy Larochelle, ESPACE Mauricie
10. Stéphanie Martin, ESPACE Outaouais
11. Elyse Boileau, ESPACE Outaouais
12. Isabelle Picard, ESPACE région de Québec
13. Nathalie Leduc, ESPACE Suroît

**Appuyée par Géraldine Zaccardelli. Adoptée à l'unanimité.**

**21-05-1**

**PR-6-26**

## ACTUALISATION TROUSSE DE FORMATION PRÉSCOLAIRE : ORGANISATION DES MARIONNETTES

Considérant :

- que la demande d'actualisation est issue d'un besoin exprimé lors de la rencontre annuelle des formatrices de 2018;
- que la demande d'actualisation a été présentée aux formatrices-formateur lors de la rencontre annuelle des formatrices de 2020;
- que les formatrices-formateur ont effectué des modifications à cette demande et que les modifications ont été acceptées au consensus par celles-ci;

Stéphanie Martin propose d'adopter, sur recommandation de l'ensemble des formatrices et formateur, le texte suivant :

### *Organisation des marionnettes*

La textualité du spectacle des marionnettes est uniforme pour tous les organismes. Il peut y avoir des particularités régionales concernant le positionnement des marionnettes.

Afin de faciliter le maniement des marionnettes, nous suggérons de les positionner de la façon suivante :

Côté 1	Côté 2
Sorah	Sur le dessus : Grand-mère Au centre : Pierre En-dessous : Inconnu

Lorsque l'animatrice-animateur manipule la marionnette, elle-il s'assure de la garder droite et les pieds bien au sol comme si elle marchait (la marionnette ne doit pas « voler »). Lorsque la marionnette « parle », l'animatrice-animateur porte son regard sur la tête de la marionnette afin que les enfants comprennent bien que c'est la marionnette qui parle.

La manipulation des marionnettes se fait dans l'ordre suivant :

Côté 1	Côté 2
Entrée de Sorah.	Entrée de la grand-mère
	Déposer la grand-mère à côté de Pierre. Entrée de Pierre.
Transférer Pierre du côté de Sorah. L'animatrice-animateur a maintenant deux marionnettes à manipuler, en même temps.	
<b>L'A.P. fait la démonstration du cri d'autodéfense.</b>	
	Entrée de l'inconnu.
	Déposer l'inconnu à côté de la grand-mère. Entrée de la grand-mère.
Déposer Sorah et Pierre.	Déposer la grand-mère à côté de l'inconnu.
	Sortir l'inconnu et le donner à l'A.P.

Côté 1	Côté 2
	pour la poursuite de l'atelier.

Ce texte remplacera celui qui se trouve présentement dans les trousse de formation préscolaire des formatrices et candidates.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-7-27

**ACTUALISATION TROUSSE DE FORMATION PRIMAIRE : ACTIVITÉ SUR L'INTERSECTIONNALITÉ**

Considérant :

- que la demande d'actualisation a été présentée aux formatrices-formateur lors de la rencontre annuelle des formatrices de 2020;
- que les formatrices-formateur ont effectué des modifications à cette demande et que les modifications ont été acceptées à l'unanimité par celles-ci;

Hélène Lepage propose d'adopter, sur recommandation de l'ensemble des formatrices et formateur, l'activité *Portrait de mes privilèges*, réalisée par Gabrielle Neveu d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, et de l'ajouter à la *Boîte à outils accompagnant la trousse de formation de base d'animatrices et animateurs au primaire*.

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-8-28

**ACTUALISATION TROUSSE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE : MISE EN SITUATION SUR L'ALIÉNATION PARENTALE**

Considérant :

- que la demande d'actualisation a été présentée aux formatrices-formateur aux rencontres annuelles des formatrices de 2020 et 2021;
- que les formatrices-formateur ont effectué des modifications à cette demande et que les modifications ont été adoptées à l'unanimité par celles-ci;

Nathalie Lafleur propose d'adopter, sur recommandation de l'ensemble des formatrices et formateur, la mise en situation suivante et de l'ajouter dans les trousse complémentaires de la formatrice et de la candidate, à la section Boîte à outils *Question possibles des adultes et réponses suggérées*.

**Mise en situation au sujet de l'aliénation parentale**

Une éducatrice vous confie ses inquiétudes par rapport à la situation d'un enfant dont les parents se séparent. Elle indique que le père lui a confié plusieurs mesures prises par la mère pour limiter les contacts du père avec l'enfant. L'éducatrice a elle-même remarqué que l'enfant avait commencé à dire qu'il n'aimait pas aller chez papa. L'éducatrice a entendu parler de l'aliénation parentale et pense qu'il s'agit peut-être de cela. Elle demande votre avis et des conseils.

**Élément de réflexion :**

On peut parler d'aliénation parentale lorsqu'un parent provoque volontairement l'éloignement/ la rupture de lien entre son enfant et l'autre parent, et ce, sans raison valable. Dans le cas présent, nous ne pouvons dire s'il s'agit d'aliénation parentale puisque nous ne connaissons pas le contexte familial passé ni la situation dans le présent. La mère a-t-elle vécu de la violence de la part de son ex-conjoint ? Agit-elle ainsi pour protéger ses enfants de leur père qui a été ou est violent envers eux ? En tant qu'animatrice-animateur, il est important de ne jamais affirmer s'il s'agit effectivement d'aliénation parentale. Cette prise de position pourrait faire plus de mal à la mère qu'on le croit.

De plus, dans toute la littérature liée au concept d'aliénation parentale, il y a plusieurs mises en garde qui remettent en doute la véracité des confidences d'enfants (par exemple, en stipulant qu'un enfant peut mentir s'il dit qu'il a été victime de violence de la part de son père, puisqu'il aurait été « entraîné » à ce mensonge par sa mère). Ce discours va à la fois à l'encontre des données scientifiques sur les supposées « fausses accusations », et à l'encontre des valeurs d'ESPACE.

**Réponse possible :**

« Je comprends vos inquiétudes par rapport à cet enfant que vous côtoyez au quotidien. Je vois que vous êtes sensible à sa réalité, et je vous remercie de prendre le temps de m'en parler. Les séparations sont évidemment des périodes de grands chamboulements, et cet enfant vit et/ou vivra sans doute des moments plus difficiles dans lesquels il aura besoin de votre soutien. Cela dit, l'aliénation parentale est un concept vraiment complexe, même pour les personnes qui sont formées à la reconnaître, et ni vous ni moi n'avons assez d'information pour déterminer si nous sommes face à ça dans ce cas-ci. Je crois que le mieux que vous pouvez faire est de continuer à être attentive à l'enfant, et de croire ce qu'il vous dit. Si jamais vous avez des doutes sur sa sécurité et son développement, je vous rappelle qu'en tant que professionnelle, il est important de signaler à la Direction de la protection de la jeunesse.

Aussi, n'hésitez pas à diriger les parents vers des ressources si vous sentez qu'ils ont besoin d'aide pour traverser cette période. (Faire référence aux organismes locaux ou à la Ligne Parents, par exemple). »

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-9-29

**ACTUALISATION DES TROUSSES DE FORMATION : GRILLES D'ÉVALUATION POUR LES CANDIDATES-CANDIDATS ET LES FORMATRICES-FORMATEURS**

Considérant :

- que la demande d'actualisation a été présentée aux formatrices-formateur aux rencontres annuelles des formatrices de 2020;
- que les formatrices-formateur ont effectué des modifications à cette demande et que les modifications ont été adoptées à l'unanimité par celles-ci;

Nathalie Lafleur propose d'adopter, sur recommandation de l'ensemble des formatrices et formateur, les nouvelles grilles d'évaluation pour les formatrices-formateurs ainsi que les nouvelles grilles d'évaluation pour les candidates-candidats. Celles-ci remplaceront les grilles déjà existantes. Le contenu de ces grilles est le suivant :

**Grille d'évaluation pour les formations primaire et préscolaire candidates-candidats**

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

1- En général, quel est votre degré de satisfaction face aux points suivants :

- Accueil
- Ambiance
- Durée de la formation (jour, heure, pause)
- Respect de l'horaire
- Temps consacré à l'expression, l'échange et la participation

Commentaires :

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :  
(répondre pour chaque formatrice-formateur) :

2- Quel est votre degré de satisfaction face au travail des formatrices-formateur concernant les aspects suivants :

- Connaissance du contenu
- Dynamisme
- Clarté des informations
- Niveau d'encouragement, stimulation
- Respect lors des rétroactions
- Clarification, réponses aux questions

Commentaires :

3- Qu'est-ce que tu as le plus aimé?

4- Qu'est-ce que tu as le moins aimé?

5- En prenant en considération les pratiques à venir avec l'équipe de travail, croyez-vous avoir les bases nécessaires (ex. approche, philosophie, contenu, etc.) pour offrir le programme éducatif ESPACE? Pourquoi?

6- Avez-vous des suggestions pour améliorer cette formation?

7- Avez-vous d'autres commentaires?

**Grille d'évaluation pour la formation complémentaire (volet adultes, volet outils de communication partie 2 et volet postateliens) candidates-candidats**

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

1- En général, quel est votre degré de satisfaction face aux points suivants :

- Accueil
- Ambiance
- Respect de l'horaire
- Durée de la formation (jour, heure, pause)
- Temps consacré à l'expression, l'échange et la participation
- Structure de la formation (contenu, rythme et chronologie)

Commentaires :

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :  
(répondre pour chaque formatrice-formateur) :

2- Quel est votre degré de satisfaction face au travail des formatrices-formateur concernant les aspects suivants :

- Connaissance du contenu
- Dynamisme
- Clarté des informations

- Niveau d'encouragement, stimulation
  - Respect lors des rétroactions
  - Clarification, réponses aux questions
- Commentaires :
- 3- En prenant en considération les pratiques à venir avec l'équipe de travail, croyez-vous avoir les bases nécessaires (ex. approche, philosophie, contenu, etc.) pour offrir le programme éducatif ESPACE auprès des adultes? Pourquoi?  
(Question à répondre pour le volet adultes et rencontre postateliers)
  - 4- Comprenez-vous mieux la philosophie rattachée aux outils de communications?  
(Question à répondre pour le volet outils de communication : partie 2)
  - 5- Vous sentez-vous mieux préparer à utiliser les outils de communication?
  - 6- (Question à répondre pour le volet outils de communication : partie 2)
  - 7- Avez-vous des suggestions pour améliorer cette ou ces formations?
  - 8- Avez-vous d'autres commentaires?

#### Grille d'évaluation pour les formations primaire et préscolaire formatrices-formateurs

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

- 1- En général, quel est votre degré de satisfaction face aux points suivants :

- Accueil
- Ambiance
- Respect de l'horaire
- Durée de la formation (jour, heure, pause)
- Temps consacré à l'expression, l'échange et la participation
- Structure de la formation (contenu, rythme et chronologie)

Commentaires :

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

- 2- Quel est votre degré de satisfaction face au travail des formatrices-formateur concernant les aspects suivants :

- Connaissance du contenu
- Dynamisme
- Clarté des informations
- Niveau d'encouragement, stimulation
- Respect lors des rétroactions
- Clarification, réponses aux questions

Commentaires :

- 3- En prenant en considération les pratiques à venir avec l'équipe de travail, considérez-vous que les candidates-candidats possèdent les bases nécessaires (ex. approche, philosophie, contenu, etc.) pour offrir le programme éducatif ESPACE? Pourquoi?
- 4- Avez-vous des suggestions pour améliorer cette formation?
- 5- Avez-vous des besoins de perfectionnement afin de mieux accomplir votre travail de formatrice-formateur?
- 6- Y-a-t-il des sujets dont vous aimeriez discuter lors de la rencontre annuelle des formatrices-formateurs?
- 7- Avez-vous d'autres commentaires?

#### Grille d'évaluation pour la formation complémentaire (volet adultes, volet outils de communication partie 2 et volet postateliers) formatrices-formateurs

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

1- En général, quel est votre degré de satisfaction face aux points suivants :

- Accueil
- Ambiance
- Respect de l'horaire
- Durée de la formation (jour, heure, pause)
- Temps consacré à l'expression, l'échange et la participation
- Structure de la formation (contenu, rythme et chronologie)

Commentaires :

Sur une échelle de satisfaction dont 1 est Très bien, 2 est Bien, 3 est Satisfaisant et 4 est À améliorer :

2- Quel est votre degré de satisfaction face au travail des formatrices-formateur concernant les aspects suivants :

- Connaissance du contenu
- Dynamisme
- Clarté des informations
- Niveau d'encouragement, stimulation
- Respect lors des rétroactions
- Clarification, réponses aux questions

Commentaires :

3- En prenant en considération les pratiques à venir avec l'équipe de travail, considérez-vous que les candidates-candidats possèdent les bases nécessaires (ex. approche, philosophie, contenu, etc.) pour offrir le programme éducatif ESPACE auprès des adultes? Pourquoi?

4- Considérez-vous que les candidates maîtrisent mieux la philosophie derrière les outils de communication?

5- Avez-vous des besoins de perfectionnement afin de mieux accomplir votre travail de formatrice-formateur?

6- Y-a-t-il des sujets dont vous aimeriez discuter lors de la rencontre annuelle des formatrices-formateurs?

7- Avez-vous d'autres commentaires?

Appuyée par Géraldine Zaccardelli. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-10-34

#### **NOMINATION MEMBRE DE SOUTIEN DU ROEQ : ADHÉSION POUR 2021-2022**

Considérant

- que Sylvie Carter, Christiane Nault et Guillaume Guérin remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien » et les suggestions de la permanence du ROEQ;
- les demandes de Joël Castonguay, Jenny Crustin, Francine Gagnon, Claire Langevin, Luce Lebel, Josée Mailhot, Mireille Poirier, Odette Théberge et Paule Robitaille pour renouveler leur adhésion comme membre de soutien pour 2021-2022 et qu'elles remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;

Nathalie Leduc propose d'accepter, sous réserve de leur acceptation respective, Sylvie Carter, Christiane Nault et Guillaume Guérin comme membres de soutien du ROEQ pour l'année 2021-2022.

Ainsi que Joël Castonguay, Jenny Crustin, Francine Gagnon, Claire Langevin, Luce Lebel, Josée Mailhot, Mireille Poirier, Odette Théberge et Paule Robitaille comme membre de soutien du ROEQ qui ont renouvelé leur intérêt pour 2021-2022.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-11-35

**MEMBRES ACTIFS DU ROEQ : RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR 2021-2022**

Considérant :

- la demande des collectives des organismes ESPACE identifiés dans la présente résolution pour renouveler leur adhésion comme membre actif du ROEQ pour 2021-2022 ;
- que ces organismes ESPACE remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre actif » ;
- que les collectives de ces organismes ESPACE ont déjà signé le protocole d'engagements pour recevoir du ROEQ l'accréditation comme organisme ESPACE;

Josée Faucher propose de renouveler l'adhésion, comme membres actifs du ROEQ en 2021-2022, des organismes suivants :

- ESPACE Abitibi-Est,
- ESPACE Centre-du-Québec
- ESPACE Châteauguay,
- ESPACE Chaudière-Appalaches
- ESPACE Côte-Nord,
- ESPACE Gaspésie-les-Îles,
- ESPACE Mauricie
- ESPACE Outaouais,
- ESPACE région de Québec,
- ESPACE Suroît.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

PR-12-36

**ATELIERS POUR ADULTES : ADOPTION DU BLOC THÉMATIQUE *RECEVOIR LES CONFIDENCES D'UN ENFANT***

Considérant :

- le mandat du comité remaniement des ateliers pour adultes;
- l'adoption du squelette du bloc par la Collective;
- les consultations au sein des organismes concernant le contenu;

Nathalie Leduc propose d'adopter le bloc thématique *Recevoir les confidences d'un enfant*. Ce bloc pourra être offert au personnel scolaire ainsi qu'au personnel du service de garde scolaire.

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée au consensus.  
Le bloc thématique est annexé au présent procès-verbal.

21-06-Sp2

PR-13-54

**ATELIERS POUR ADULTES : ADOPTION DU BLOC THÉMATIQUE INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE**

Considérant :

- le mandat du comité remaniement des ateliers pour adultes;
- l'adoption du squelette du bloc par la Collective;
- les consultations au sein des organismes concernant le contenu;

Lyne Bellerose propose d'adopter le bloc thématique *Intimidation en milieu scolaire*. Ce bloc pourra être offert au personnel scolaire ainsi qu'au personnel du service de garde scolaire.

Appuyée par Géraldine Zaccardelli. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

PR-14-105

**CRITÈRES POUR DEVENIR FORMATRICE OU FORMATEUR ESPACE, PRÉCISIONS**

Considérant :

- la demande du comité de sélection des candidates-candidats formatrices-formateurs;
- les différentes réalités des organismes ESPACE;
- les discussions en Collective;

Stéphanie Martin propose d'ajouter les précisions suivantes aux critères pour devenir formatrice ou formateur ESPACE :

- Critère 2, s'impliquer activement au sein d'un organisme ESPACE membre du ROEQ depuis trois ans.
- Critère 3, application du programme ESPACE, niveau primaire : 10 ateliers animés auprès des enfants du primaire, de tous les cycles 1 à 3.
- Critère 3, application du programme ESPACE, niveau primaire : Pour les ateliers destinés aux adultes ajout d'un astérisque \* pour se référer aux alternatives de la *Base d'unité*.
- Critère 4 b et c, application du programme ESPACE, niveau préscolaire : Possibilité de jumeler les ateliers;
- Critère 4, application du programme ESPACE, niveau préscolaire : Inclure les ateliers animés pendant la certification / probation.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée au consensus.

## R - Représentations

---

21-05-1

R-1-4

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DU RQ-ACA ET DE LA TABLE : PARTICIPATION DU ROEQ

Hélène Lepage propose que :

- Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Janie Bergeron soient les déléguées lors de l'AGA du RQ-ACA le 19 mai 2021.
- Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Janie Bergeron soient les déléguées lors de l'AGA de la Table le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

21-05-1

R-2-14

### OUTILS PROMOTIONNELS DU JEU FUTURAVILLE : ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE !: BALISES

Considérant :

- les outils promotionnels créés pour la promotion du jeu ;
- l'objectif d'avoir une uniformité dans la promotion afin de créer un meilleur impact ;
- que le jeu est associé à ESPACE, tout comme son logo ou d'autres outils;

Isabelle Picard propose que le visuel et les outils de promotion du jeu *Futuraville : Ensemble contre la violence !* soient uniformes et l'utilisation une autonomie balisée tel que défini dans la *Base d'unité* du ROEQ.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

21-06-Sp1

R-3-38

### PARTICIPATION À LA RECHERCHE AVA – ALLIANCE AGAINST VIOLENCE AND ADVERSITY

Considérant :

- les valeurs féministes portées par ce projet et par les chercheuses associées à celui-ci;
- la connaissance d'ESPACE qu'ont les chercheuses situées au Québec;
- que les heures affectée pour participer à ce projet seront remboursées par le projet de recherche;
- la recommandation positive de la permanence du ROEQ;

Isabelle Picard propose que le ROEQ devienne partenaire dans le cadre du projet de recherche *AVA-Alliance Against Violence and Adversity* et que la coordonnatrice du ROEQ et la coordonnatrice au programme soient les répondantes pour celui-ci, au nom du ROEQ.

Appuyée par Martine Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

## REF - Référence

21-10-2

REF-1-56

### ADOPTION DU GUIDE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS DU ROEQ

Considérant les discussions en Collective, Josée Faucher propose l'adoption du *Guide pratique à l'intention des administratrices et des administrateurs de la collective du ROEQ* actualisé.

Appuyée par Lyne Bellerose. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

REF-2-62

### GUIDE DES COMMUNICATIONS : ADOPTION

Considérant :

- la mise à jour du plan de communication du ROEQ ;
- les travaux du comité visibilité ;
- les discussions à la Collective ;

Nathalie Leduc propose l'adoption du guide des communications du ROEQ.

Appuyée par Judith Forget. Adoptée à l'unanimité.

21-10-2

REF-3-86

### ÉCRITURE DES DOCUMENTS INTERNES ET DESTINÉS AUX ENFANTS

Considérant :

- la lutte féministe sur l'inclusion des genres ;
- le désir de ne pas invisibiliser les femmes ;
- le désir d'avoir une cohérence dans les documents écrits ;
- le besoin d'adapter certains styles d'écriture en fonction du public cible et du médium utilisé ;
- que la majorité des documents internes du ROEQ sont écrits sous forme neutre ou avec les doublets, féminin-masculin ;
- les discussions à la Collective, en mai et octobre 2021 ;

Martine Ouellette propose les formes d'écriture suivantes pour les documents produits ou mis à jour par le ROEQ :

Public cible	Type de documents	Style d'écriture
Membres ESPACE Membres de soutien	<u>Documents</u> <u>internes</u> • Textes des différents ateliers	✓ Neutre (épiciène) et/ou doublet féminin-masculin ✓ Le doublet abrégé est utilisé seulement s'il manque

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousses de formation ESPACE</li> <li>• Codes de pratiques, de déontologie, d'éthique</li> <li>• Base d'unité, procès-verbaux, états de situation, etc.</li> <li>• Ouvrage de référence (guide sur les réseaux sociaux, cahier de financement, guide sur l'uniformité, etc.)</li> </ul>	d'espace dans le document (ex. sur un dépliant)
	<p><u>Adressés aux Collectives des organismes ESPACE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication « officielle »</li> <li>• Courriel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Neutre (épicène) et/ou doublet féminin-masculin</li> <li>✓ Le doublet abrégé est utilisé seulement s'il manque d'espace dans le document (ex. sur un dépliant)</li> </ul>
<b>Population en général / Adultes</b>	<p><u>Documents écrits</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livrets</li> <li>• Feuilles</li> <li>• Brochures</li> <li>• Cahiers du (de la) participant(e), etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Neutre (épicène) et/ou doublet féminin-masculin</li> <li>✓ Le doublet abrégé est utilisé seulement s'il manque d'espace dans le document (ex. sur un dépliant)</li> </ul>
<b>Enfants</b>	<p><u>Textes ou publications sur différentes plateformes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu en ligne</li> <li>• Cahier d'activités</li> <li>• Site web / zone jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Neutre (épicène) et/ou doublet féminin-masculin</li> <li>✓ Le masculin standard est utilisé seulement s'il manque d'espace dans le document (ex. sur un dépliant)</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre officielle</li> <li>• Lettre d'appui</li> <li>• Mémoires</li> <li>• Courriels, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Neutre (épicène) et/ou doublet féminin-masculin</li> <li>✓ Le doublet abrégé est utilisé seulement s'il manque</li> </ul>

		d'espace dans le document (ex. sur un dépliant)
<b>Médias</b>	<u>Adressés aux adultes</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiqués de presse</li> <li>• Site web / réseaux sociaux etc.</li> </ul>	✓ Neutre (épicène) et/ou doublet abrégé
	<u>Adressés aux enfants</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux sociaux etc.</li> </ul>	✓ Neutre (épicène) ✓ Le masculin standard est utilisé seulement s'il manque d'espace dans le document

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée au consensus.

## SUB - Subvention

---

22-02-3

SUB-1-103

### DEMANDE DE FONDS DISCRÉTIONNAIRES AUPRÈS DES MINISTRES

Considérant :

- les priorités établies par la Collective ;
- les projets en attente de financement ;
- que les ministres connaissent leurs budgets discrétionnaires à compter d'avril ;
- que le financement obtenu par ces fonds a un impact sur le développement des projets du ROEQ ;
- que ces fonds ne sont pas dédiés à un projet en particulier et ne font pas l'objet d'une reddition de compte particulière;
- que ces demandes permettent aussi au ROEQ et à ESPACE d'être visible auprès des ministres et leur équipe;

Martine Ouellette propose de mandater la coordonnatrice administrative pour qu'elle fasse des demandes au budget discrétionnaire des ministres responsables des ministères ou ayant les responsabilités listées ci-après (ministres délégués) :

- Éducation ;
- Famille ;
- Responsable des dossiers jeunesse ;
- Santé et Services sociaux;
- Justice ;
- Responsable de la condition féminine ;
- Sécurité publique.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

22-02-3

SUB-2-104

### SUBVENTION PSOC 2022-2023

Considérant :

- les revendications de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table);
- la campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (CA\$\$H);
- la résolution 14-05-1 SUB-1-17 *Seuils plancher de financement PSOC : adoption* qui dit que les organismes ESPACE et le ROEQ utilisent, dans leurs demandes PSOC, les montants proposés comme seuils planchers par le Comité de coordination de la campagne CA\$\$H, selon les modulations spécifiées dans le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*;
- l'augmentation du coût de système;

**Hélène Lepage propose que le ROEQ fasse une demande de subvention au PSOC, pour 2022-2023, en tenant compte des indications reçues de la Table. Selon celles-ci, les ajouts seront faits au montant de 211 578\$, demandé pour 2022-2023.**

**S'il y a lieu et dans la mesure du possible, le ROEQ participera aux actions collectives en lien avec ce dossier et qui seront planifiées par la Table ou dans le cadre des campagnes nationales pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes. La coordonnatrice du ROEQ et l'agente de liaison aux dossiers politiques évalueront la situation.**

**Appuyée par Nathalie Leduc. Adoptée à l'unanimité.**

## VIS - Visibilité

22-02-3

VIS-1-106

### BALISES COMMUNES POUR LA GESTION DE L'IMAGE ET DU CONTENU DU SITE WEB GÉNÉRAL ESPACE ET DES MICROSITES DES ORGANISMES

Considérant :

- les discussions ayant mené à la création du site web général ESPACE et des microsites;
- le souhait de la Collective de continuer à fonctionner collectivement avec le site web général et les microsites y étant rattachés;
- l'analyse de la coordonnatrice aux communications et innovations au niveau des enjeux soulevés au niveau de la cohérence entre les pages et de la répétition d'information;

Nathalie Lafleur propose d'adopter le tableau des balises communes (ci-dessous) pour le site web général et des microsites :

	Site général ESPACE (géré par la permanence du ROEQ)	Microsites (géré par les organismes, mais hébergé par le ROEQ)
Objectif	Présenter ESPACE, sa mission, ses actions, son historique, le rôle du ROEQ ainsi que celui des organismes ESPACE partout au Québec, ainsi qu'outiller les adultes et les enfants (maintenant avec la Zone jeunesse), ainsi que tous les projets et outils uniformes ESPACE créés au ROEQ.	Présenter l'organisme d'une région précise et ses actions locales.
Contenu qu'on y retrouve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur ce qu'est ESPACE, sa mission/vision/valeurs, son historique, le programme, le détail des ateliers enfants et adultes, etc.</li> <li>- L'information générale sur l'analyse, les types de violence, l'approche d'ESPACE en matière de prévention, etc.</li> <li>- Outils créés au ROEQ (ex : capsules destinées aux parents, cahiers d'activités destinés aux enfants et aux parents, jeu en ligne FUTURAVILLE, feuillets autochtones, etc. )</li> <li>- Les outils créés dans le cadre de campagnes communes au ROEQ (ex : #ÉcoutonsNosEnfants)</li> </ul>	<p>Infos qu'on pourrait y retrouver (pas obligatoire que tout s'y retrouve) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information générale sur l'organisme et son historique dans sa région</li> <li>-outils/communiqués/ campagnes créées dans la région de l'organisme spécifique</li> <li>- activités/actions/ implications/animations dans la région respective de l'organisme.</li> <li>- Toute information sur le programme ou sur le contenu qui se retrouve sur le site général peut être brièvement présentée,</li> </ul>

	- Les communiqués de presse et les prises de position du ROEQ.	<p>puis un lien peut ramener vers le site général.</p> <p>À titre d'exemple :  <i>ESPACE Bas-St-Laurent offre le programme ESPACE aux enfants de 3 à 12 ans dans les services de garde et écoles primaires, partout sur son territoire. Pour en savoir plus sur le programme ESPACE, cliquez ici. (un lien mènerait sur la page générale expliquant le programme ESPACE)</i></p>
Logo ESPACE	En haut à gauche de la page : Logo général ESPACE avec la phrase d'assise	En haut à gauche de la page : Logo de votre organisme
Couleurs	Respecter la charte des couleurs ESPACE	Respecter la charte des couleurs ESPACE
Onglets		Mettre systématiquement l'onglet <i>Retour ROEQ (le titre va changer pour les raisons nommées plus haut)</i> , en haut à droite.
Promotion du site	Lors des publications concernant ESPACE ou les actions/campagnes/visuels communes à toutes et tous: mettre le site général ESPACE <b>espacesansviolence.org</b>	Lors des publications/campagnes/créations d'outils voués à un message/utilisation régionale: Mettre le site de votre choix (général ou spécifiquement celui du microsite de l'organisme directement)
Sites avec nom de domaine indépendant		<p>Certains organismes ont créé un nom de domaine indépendant.</p> <p>Ex :          Au lieu de :          espacesansviolence.org/ESPACEbasst-laurent          Ceci : <a href="http://www.espacebasst-laurent.com">www.espacebasst-laurent.com</a></p> <p><u>Il est proposé que :</u>          Peu importe le nom de domaine du site, celui-ci soit relié de la même façon au site général et répond aux mêmes balises à titre de microsite.</p>

**Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.**